

PREMIERE ANNEE – DOUBLES DIPLÔMES

(franco-allemand, franco-espagnol, franco-italien)

LES EPREUVES ECRITES D'ADMISSIBILITE

QUESTIONS CONTEMPORAINES

Epreuve écrite de questions contemporaines sous la forme d'une dissertation avec choix d'un sujet parmi 2 (durée : 3h, coefficient 3).

Cette épreuve évalue la capacité des candidats à développer une argumentation de qualité en faisant appel à des savoirs multiples.

Il sera noté la manière dont les candidats justifient leur interprétation du sujet, la cohérence de leur argumentaire et leur capacité à mobiliser des connaissances au service de la démonstration. L'exhaustivité n'est pas un critère d'évaluation et l'originalité des points de vue sera valorisée à condition d'être argumentée. Une attention particulière sera accordée à la maîtrise générale de la langue.

L'épreuve fait appel à des connaissances acquises tout au long de la scolarité. Sciences Po Lille ne recommande pas de bibliographie, estimant que la mobilisation intelligente des acquis des programmes des classes première, terminale et post-bac (toutes disciplines confondues) permet de traiter les sujets proposés. Une lecture régulière de la presse quotidienne peut cependant accroître la maîtrise des enjeux contemporains.

Il n'y a pas de thème particulier à réviser.

Attendus relatifs à l'épreuve :

Savoir construire une problématique à partir d'un sujet.

- Savoir analyser un sujet de façon à en déduire un fil conducteur pour l'ensemble de la dissertation ;
- Savoir comprendre et définir les termes essentiels du sujet en fonction de l'ensemble de son énoncé afin que la problématique proposée soit justifiée par son analyse ;
- Savoir repérer les enjeux contemporains du sujet.

Savoir construire sa réflexion de façon logique, ordonnée et progressive :

- Savoir rédiger une introduction ;
- Concevoir un plan structurant la démonstration ;
- Savoir argumenter ;
- Savoir ménager des transitions ;
- Savoir conclure.

Savoir investir ses connaissances dans une réflexion personnelle :

- Savoir mobiliser des connaissances issues de domaines disciplinaires différents ;
- Proposer des exemples pertinents.

Maîtriser les règles essentielles de l'expression écrite :

- Savoir être lisible et compréhensible ;
- Savoir adapter son registre de langue au contexte d'un concours ;
- Maîtriser les règles fondamentales de l'orthographe et de la grammaire.

LANGUES VIVANTES

Epreuve écrite de langue vivante (durée : 1h30, coefficient 3).

L'épreuve est constituée de deux exercices, permettant d'évaluer les compétences des candidat(e)s. Elle vise à évaluer la compréhension globale de la langue (questions sur un article de presse) mais également l'expression avec un exercice de rédaction. Il permet aux candidat(e)s de s'exprimer librement sur un sujet donné. C'est là l'occasion de montrer la maîtrise générale qu'ils/elles ont de la langue, mais aussi les connaissances acquises sur les pays (politique, relations internationales, société, actualité, histoire, etc.) au cours de la scolarité, mais aussi grâce à une lecture régulière de la presse de ces pays.

Attendus relatifs à l'épreuve :

L'épreuve s'adresse à des candidat(e)s dont le niveau attendu est le niveau B2.

Dans une première partie de l'épreuve (comptant pour 8 points) les candidat(e)s sont testé(e)s, par le moyen de questions tantôt globales, tantôt précises, sur leur capacité à comprendre un texte de presse [d'une longueur d'environ 700 mots].

Leurs compétences (grammaticales, lexicales, orthographiques) en expression écrite sont ensuite évaluées par le moyen d'un essai (comptant pour 12 points) portant sur un sujet inspiré par le texte proposé. Les candidat(e)s doivent être capables de rédiger une prise de position informée et personnelle.

Il faut souligner que, comme pour les autres épreuves de ce concours d'entrée à Sciences Po Lille, une attention particulière sera bien entendu apportée à la qualité et à la structure de l'argumentation des candidat(e)s, ainsi qu'à la cohérence de leurs réponses.

HISTOIRE

Epreuve écrite sous la forme d'une analyse de documents guidée par une consigne. L'étude de documents correspond à ce qui est pratiqué lors des épreuves du baccalauréat.
(durée : 2h, coefficient 2)

Programme :

Les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours. Histoire politique, sociale et culturelle de la France depuis les années 1930.

Bibliographie indicative de préparation :

- BERGER Françoise, FERRAGU Gilles, *Le XXe siècle 1914-2001*, Vanves, Hachette, 2016 (3e éd.).**
HOBSBAWM Éric, *L'âge des extrêmes*, Bruxelles, Paris, André Versailles, Le Monde diplomatique, 2008.
NOUSCHI Marc, *Le XXe siècle, Temps, Tournants, Tendance*, Paris, Collection U Histoire, Armand Colin, 2011
RÉMOND René, *Le XXe siècle de 1914 à nos jours. Introduction à l'histoire de notre temps*, tome 3, Paris, le Seuil, 2014
VAÏSSE Maurice, *Histoire des relations internationales depuis 1945*, Paris, A. Colin, 2017 (15e éd.).
BERNSTEIN Serge, WINOCK Michel, *Histoire de la France politique*, tome 4, *La France recommencée de 1914 à nos jours*, Points histoire, 2017
DELACROIX Christian, ZANCARINI Michelle, *La France du temps présent*, Paris, Belin, 2010
SIRINELLI Jean François, *La France de 1914 à nos jours*, Paris, PUF, 2017 (3^e éd.)

Attendus relatifs à l'épreuve :

L'épreuve d'Histoire est d'une durée de 2 heures (coefficient 3).

Le programme de préparation correspond au programme d'Histoire du tronc commun de la classe de Terminale de la filière générale. Il s'étend de la crise de 1929 à nos jours. Il porte sur « les relations entre les puissances et les modèles politiques des années 1930 à nos jours » et « Histoire politique, sociale et culturelle de la France depuis les années 1930 ».

L'épreuve consiste en une analyse de deux documents de nature différente.

Une consigne guidera les candidates et les candidats dans l'étude des documents. Les candidates et les candidats devront montrer leur aptitude à commenter des documents historiques en *les caractérisant* (nature, auteur, thème) et en *les replaçant dans leur contexte*. Il est attendu de leur part une capacité à *relever les informations pertinentes* pour répondre à la consigne et à *croiser les éléments* mobilisés sur chacun des deux documents pour construire l'analyse. Cela suppose de porter un *regard critique* sur ces documents.

L'ORAL D'ADMISSION

L'oral d'admission consiste à évaluer le niveau de langue (allemand, espagnol ou italien), la réactivité du candidat et son interaction avec le jury, mais également ses motivations pour intégrer le double diplôme ainsi qu'une connaissance minimale de l'actualité mondiale et de la société allemande, italienne, espagnole ou hispano-américaine (selon la filière choisie).

Les notes obtenues aux épreuves écrites et le classement effectué pour déterminer l'admissibilité n'étant valables que pour l'écrit, ils n'entrent plus en compte pour les résultats définitifs d'admission. Le jury en est simplement informé et ne les utilise que pour départager les éventuels ex-aequos à l'oral.